



Québec, le 16 mars 2005

Envoi par courriel et par courrier

M. Hervé Chatagnier
Ministère du Développement durable et des Parcs
675, boulevard René-Lévesque, 6^e Étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Thomas par Dépôt-Rive-Nord inc.

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les (XXX derniers) sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante.

- Selon l'étude d'impact, le volume moyen annuel des eaux de percolation à travers les matières résiduelles pour une sous-cellule fermée serait de l'ordre de 820 m³/ha/an (p.3-73), soit un taux moyen de percolation d'environ 82 mm/an par unité de surface. Pourriez-vous confirmer ou infirmer à la commission, l'affirmation de Dépôt Rive-Nord à l'effet qu'au moment du transfert des matières résiduelles de la cellule C3 existante vers la cellule C4 projetée, la compaction des matières résiduelles dans les remorques fermées qui seraient utilisées pour leur transport ne produirait l'extraction d'aucune eau de lixiviation puisque, de l'avis du promoteur, les matières résiduelles transférées seraient sèches (séance du jeudi 10 mars en soirée)?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 5 avril prochain.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat de la commission